

LE FRANCO-CANADIEN,

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

I. Bourguignon, Imprimeur-Propriétaire.

Allocution du Souverain-Pontife.

Voici d'après le *Journal de Rome*, l'allocution prononcée par le pape lors de la canonisation, dans l'église de la Minerva, des martyrs du Japon :

" Rien certainement ne pouvait être plus agréable à mon cœur que la cérémonie dont nous sommes tous témoins, et qui augmente le nombre des serviteurs de Dieu et des saints qui, en se multipliant, ne cessent d'intercéder pour nous et nous obtiennent, *desideratum propitiationis abundantiam*, l'abondance de miséricorde nécessaire pour défendre les droits de la justice; l'abondance de miséricorde nécessaire pour obtenir la conversion des égarés et des apostats; l'abondance de miséricorde nécessaire pour soutenir avec fermeté et résignation la guerre et les souffrances, et pour assister ensuite aux triomphes de la paix. Oui il est consolant pour nous de penser que dans la solennité que nous aurons à célébrer prochainement, nous serons environnés d'âmes d'élite, du collège des cardinaux et des évêques nos frères. Ce sera un beau spectacle de voir le pasteur suprême entourés des autres pasteurs qui ont soutenu unanimement les droits de ce Saint-Siège et ont allégué par leur consolantes paroles notre profonde douleur.

" Il est à propos de mentionner une lettre que nous avons reçue, il y a à peine quarante-huit heures, d'une grande ville de l'Italie, ou pour mieux dire de la capitale de la Lombardie. Cette lettre a été adressée par un ecclésiastique qui s'intitule chanoine, et il y est dit: " Prenez bien garde que, dans la prochaine réunion des évêques à Rome on ne déclare comme dogme de foi le pouvoir temporel." Si ce pauvre prêtre, que nous aimerions mieux appeler bon prêtre, était présent ici, nous voudrions lui dire, comme nous le disons à vous qui êtes présent: soyez certains que le Saint-Siège ne soutient pas comme dogme de foi le pouvoir temporel, mais il déclare que le pouvoir temporel est nécessaire et indispensable tant que durera cet ordre établi par la Providence, pour soutenir l'indépendance du pouvoir spirituel. Nous voudrions lui dire: Contemplez-vous dans les saints martyrs qui n'ont pas eu peur de donner, et qui ont donné leur sang et leur vie pour la défense de l'Eglise. Nous voudrions lui dire: Puisque vous avez tant d'empressement à manifester vos craintes, que vous les avez mises sous les yeux du Vicaire de Jésus-Christ, entendez sa voix qui vous enjoint, à vous et au chapitre dont vous faites partie, d'écouter votre pasteur immédiat, et de mettre en pratique non-seulement ses ordres, mais encore ses conseils; si vous, avec vos collègues, vous n'obéissez pas, vous et eux serez misérablement perdus. Nous voudrions lui dire: Recommandez-vous aux très-saints martyrs qui ont tout perdu pour ne pas perdre Dieu.

D'un royaume qui nous est voisin, nous

recevons des écrits signés par quelques ecclésiastiques, où l'on nous adresse l'insinuation hypocrite de renoncer au pouvoir temporel, qui pour eux, ou pour mieux dire pour ceux qui les conseillent, est très-incommodé, et fait obstacle à la consommation de leurs desseins anti-chrétiens et anti-sociaux. Mais, en même temps, nous recevons des lettres, signées aussi par des ecclésiastiques, qui sont empreintes d'un attachement respectueux pour ce Saint-Siège. Il résulte de ces lettres que ce gouvernement ou ses représentants ou émissaires, envoient des formules imprimées, que nous avons vues et lues, en persuadant à quelques prêtres ou clercs misérables de les signer, dans le double but de faire croire que le clergé soutient l'absurde principe de l'incompatibilité du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel, et de séparer le clergé inférieur de ses propres évêques, dans l'admirable concordat, dans ces moments, a fait l'étonnement du monde entier.

" Les bons ecclésiastiques qui nous écrivent nous prient de ne pas ajouter foi aux aberrations de ce petit nombre d'individus égarés dont quelques-uns ont été surpris, et d'autres induits par la crainte à donner leur signature. Que le Saint-Siège soit persuadé, ajoutent ces bons prêtres, que leurs convictions sont telles qu'elles n'admettent aucun doute sur la nécessité du pouvoir temporel. Il nous invite en conséquence à pardonner aux aveugles qui ne savent pas ce qu'ils font; et nous, nous ajoutons que ces aveugles, guidés eux aussi par d'autres aveugles, tomberont dans cet abîme d'où il est presque impossible de jamais sortir.

" Tachons, de notre côté, que les menées tendant à séparer les pasteurs du troupeau n'atteignent pas leur but; que les saints martyrs nous l'obtiennent du Seigneur, et qu'il nous accorde, par leur intercession, de pouvoir soutenir avec courage et avec force les combats à venir. Que la très-sainte Vierge, aux auspices sous puissante de laquelle nous avons dû de rester sains et saufs jusqu'à ce moment, daigne nous continuer sa protection, et qu'elle nous inspire une résignation parfaite à la divine volonté, pour que, de même qu'elle a prononcé le *Piat ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum*, nous puissions de la même façon, animés par elle, dire aussi au Seigneur: *Ecce servi tui, fiat nobis secundum voluntatem tuam*.

" Après cela, il ne nous reste plus qu'à prier le Seigneur qu'il veuille faire descendre sur nous tout sa bénédiction, qu'elle descende sur la compagnie qui a produit tant de héros pour le ciel et tant de défenseurs à l'Eglise, et qu'elle lui donne la force pour maintenir l'observance régulière, les préceptes exemplaires de la vie, malgré tant de lutttes. Que cette bénédiction donne l'intelligence à notre pauvre esprit, et qu'elle communique la force à ce pauvre bras! Que cette bénédiction soulage et protège tous ceux qui

travaillent à soutenir le vaisseau de l'Eglise ballotté par les flots, pour que leur voix ne soient pas couvertes par le bruit de la tempête qui s'est déchaînée! Que cette bénédiction serve en dernier lieu à ranimer tous les bons et à convertir les méchants!"

LA SITUATION EN ITALIE.

On lit dans le *Journal des Villes et des Campagnes* du 27 mars l'article suivant sur les affaires d'Italie :

Après une légère indisposition la santé du Souverain Pontife s'est entièrement rétablie. Il n'y a donc plus que le voyage, ou, dit-on même, le retour de M. de Lavalette qui puisse, en ce moment, causer quelque inquiétude. Mais les bruits les plus vraisemblables l'attribuent, soit à la note du *Momenteur*, qui défend aux évêques d'aller à Rome, soit à des dissentiments qui auraient éclaté entre l'ambassadeur et le général de Goyon, dont on connaît l'attitude énergique et dévouée. Il est certain d'ailleurs que de nouveaux renforts, journellement expédiés à Rome, vont grossir et bientôt doubler l'armée d'occupation. On craint quelque tentative du nazzisme sur les frontières de Naples et dans le royaume des Deux-Siciles, où il proclamerait la république, pendant que Garibaldi, de concert avec M. Rattazzi, occuperait et soulèverait le Nord. C'est, sous une autre forme, la reprise de la conspiration tramée contre notre ambassadeur à Rome dans les derniers jours du ministère Ricasoli et qui a été démentie, comme elle le devait être, malgré l'évidence des faits, par les journaux piémontais ou dévoués au Piémont. De nouveaux indices sont venus depuis révéler ou plutôt confirmer les secrets desseins du parti avancé. On se rappelle le déploiement inusité de forces à l'aide duquel le général de Goyon a d'abord déjoué, puis dispersé et terrifié les manifestations dites nationales dont le Corso devait être le théâtre pendant les jours du carnaval.

On l'accusait, dans les journaux même de Rome, d'avoir donné une trop grande importance à des tentatives sans écho, sans valeur, et d'affaiblir, sans le vouloir, le gouvernement ou pour le moins la police pontificale, en faisant croire à des périls imaginaires qu'elle serait impuissante à détourner. Or, il est aujourd'hui positif qu'un émissaire napolitain de Mazzini avait armés deux cents bandits ou " brigands," car c'est bien cette fois le nom qui leur convient, pour faire irruption dans le Carso et provoquer à Rome un mouvement à la faveur du tumulte qu'aurait occasionné leur présence. Si telle est l'attitude du parti " avancé " auquel Garibaldi tend une main et M. Rattazzi l'autre, il n'y a rien d'in vraisemblable ni d'impossible, on le conçoit, dans cette dépêche de Vienne qu'on trouvera plus loin et d'après laquelle " la France et l'Autriche seraient plus que jamais d'accord au sujet de l'Italie." Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il arrive, nul doute que les beaux jours de l'alliance fran-

co-italienne ne soient à jamais passés. Le difficile aujourd'hui, est d'empêcher l'Autriche de reconquérir soit par les armes, si le Piémont lui en donne l'occasion, soit dans un congrès, le rôle de protectrice qu'elle avait avant la guerre, afin que la France ne perde pas en un jour le prix de cette longue et infructueuse campagne. C'est ce que Garibaldi semble lui-même redouter lorsqu'il recommande à ses amis " l'alliance des peuples " et surtout de la France.

L'insurrection de Grèce, qui se rattache évidemment au mouvement italien ou à la lutte possible ou prochaine de l'Autriche et du Piémont, et que le cabinet de Turin voulait ouvertement protéger par l'envoi d'une escadre, cause à l'Angleterre de vives appréhensions et lui fait voir tout à coup l'Italie sous un jour moins favorable. Croyant de plus reconnaître la main de la Russie, son ennemie et la protectrice naturelle de populations grecques elle s'est épuisée d'un amour non moins ardent que celui pour la malheureuse et catholique Pologne. Le compte rendu de la dernière séance de la chambre des lords que nous transmet le télégraphe est des plus intéressants sur ce point. Peu s'en est fallu que la noble chambre, d'accord avec lord John Russell, ne votât " l'intervention " en Russie! Nous croyons qu'avant de prendre une pareille mesure elle y réfléchira à deux fois, et qu'elle fera bien. Ce n'en est pas moins une raison pour nous de signaler cette brusque conversion de l'Angleterre qui ne trouvent pas encore les affaires de l'Europe assez compliquées, à jugé à propos d'y ajouter ce nouvel incident dont nous sommes loin de nous plaindre. Quand la Pologne se montre, l'Irlande n'est pas loin.

Cette attitude de l'Angleterre inspire au *Times* du 24 mars, un article dont l'importance n'échappera pas à nos lecteurs.

" Jamais, dit ce journal, moment ne fut moins propice à la réalisation immédiate des espérances des patriotes italiens. Les étudiants de Naples pourraient marcher avec enthousiasme au Quadrilatère, et ils pourraient être courageusement aidés par les volontaires de Garibaldi et même par l'armée régulière, mais le jour des miracles est passé et le dénouement d'une entreprise aussi absurde pourrait être la rentrée des Autrichiens à Milan bien avant que les Italiens ne soient parvenus à Venise.

" En promettant à la population de Milan que Venise et Rome seront bientôt à elle, Garibaldi ne peut avoir oublié quels obstacles il a rencontrés pour rester en possession de Rome, et combien peu ces prodiges de valeur sur lesquels repose sa réputation de brave soldat, lui ont permis de résister à une poignée de soldats français. En tout cas, il ne peut être assez insensé pour provoquer une collision avec les deux grandes puissances militaires de l'Europe. Il ne peut s'être mis dans l'esprit de faire une tentative sur Venise avec les volontaires de Milan, et de marcher sur Rome avec les étudiants de Naples. Les faits mêmes qui excitent le

peuple italien devraient les prémunir contre le risque de quelque folle entreprise.

" Les tempêtes qui se déchaînent maintenant sur l'Italie, viennent toutes de Paris. Si Napoléon III désirait quelque peu l'unité et l'indépendance de l'Italie, est-il à supposer que Rome vomirait sans intermission ses bandes de brigands, ou que Ricasoli aurait été obligé de céder la place à Rattazzi? Un homme comme Cavour pourrait forcer la main à l'empereur après lui avoir persuadé de se la laisser forcer déjà auparavant; mais Garibaldi et Mazzini ne peuvent guère supposer qu'on leur permettrait la même douce violence. Dans toute ces discorde, ceux qui regardent de loin peuvent aisément reconnaître le doigt de la France, et si c'est la France qui de temps en temps distille ces causes de trouble, ce que les amis de l'Italie pourraient faire de pis serait de laisser à l'empereur prétexte d'une querelle déclarée.

" L'Italie, si elle est sage se contentera d'attendre et de se fortifier. Les lettres que nous recevons chaque jour montrent avec assez d'évidence qu'elle a trop de provinces, qu'elle ne sait comment gouverner en présence des influences hostiles et des intrigues perverses qui se sont nouées chez elle. Venise est actuellement hors de l'atteinte de l'Italie, et l'Autriche est un ennemi contre lequel elle ne peut lutter, d'une seule main, quand bien même Garibaldi réaliserait son dessein d'armer toute la jeune Italie. Si l'Italie doit gagner Venise, il faut que ce soit par l'action du temps et par la propagation du bon sens dans les conseils de l'Autriche. L'obtention de Rome pour sa capitale paraît en ce moment moins à espérer que jamais. S'il est vrai que le Pape est sur le point de mourir l'occupation devient pour l'empereur des Français plus importante que jamais, depuis qu'il en a pris possession...

" L'Italie a été jusqu'ici assez prudente pour ne pas offrir à l'empereur, à la vigueur duquel elle doit ce qu'elle est et aux frais de quoi elle est devenue une nation de prétendants pour défaire ce qu'il a fait. Mais si la France peut se repentir l'Autriche peut espérer. En ce cas les crieries des clubs et des meetings publics, au lieu d'obtenir l'assentiment tacite de la France, seraient accueillies avec joie comme une offense à la France et à l'Autriche. Il est bien vrai que l'Italie ne sera jamais assez forte tant qu'elle n'aura pas Rome pour capitale et Venise pour province, mais le malheur est que ces éléments de force elle ne peut les obtenir de la coopération ou de la souffrance de ses voisins et que ses voisins ne souhaitent pas qu'elle soit forte. Elle n'a rien à faire que d'attendre patiemment."

En un mot, et on doit le savoir à Turin, l'Italie n'a rien à attendre de l'Angleterre, pas mêmes ces conseils, ces encouragements, ces paroles dont lord Palmerston était naguère si prodigue. Partis de Paris, la réaction, comme on le voit, fait le tour du monde, ou plutôt des deux mondes, car nous lui attribuons volontiers aussi le souffle pacificateur

UN HOMME ENTERRE VIVANT.

Sous ce titre lugubre les journaux écossais nous apportent la relation d'angoisses suprêmes endurés par un jeune Anglais qui, atteint d'une affection léthargique, avait été plongé vivant dans la tombe, puis arraché à la terre et transporté dans un amphithéâtre pour y être soumis à des opérations anatomiques. Le jeune homme, sauvé miraculeusement, a écrit lui-même le journal de sa mort. Voici cette page saisissante :

" A la suite de fatigues longtemps soutenues, je suis atteint d'une fièvre nerveuse qui épuisa rapidement le reste de mes forces. Chose étrange! il me semblait que la vie, qui abandonnait peu à peu mon corps, se réfugiait tout entière dans mes facultés morales. Rêdant au dernier degré de l'atonie physique, jamais je n'avais éprouvé plus de force, ou même d'exaltation morale.

" Le moment de la crise définitive arriva; je me sentis comme emporté dans un tourbillon lumineux, au milieu duquel flottaient les figures les plus fantastiques; et tandis que mon corps était agité de frissonnements convulsifs, à mes oreilles retentissaient les éclats et les sifflements d'une affreuse tempête. Je me cramponnais de toutes mes forces à la vie qui paraissait vouloir m'échap-

per, lorsque enfin mes sensations devinrent si confuses, que je m'abandonnais malgré moi à cet état qui n'était pas sans douceur, et je perdis bientôt tout sentiment de l'existence.

" Je ne sais combien de temps j'étais demeuré ainsi, quand tout à coup je me réveillai dans un calme presque extatique; mon corps était parcouru par une foule de sensations voluptueuses, et mes sens, ainsi que mon intelligence m'étaient complètement rendus.

" En ce moment, le médecin, s'étant approché de mon lit, lâissa échapper ces mots: *Tout est fini!* puis il recouvrit ma figure d'un drap, et mes oreilles furent frappées par les sanglots de ma famille éplorée.

" Alors je voulus parler, faire un mouvement, je sentis avec horreur que ma langue était fixée à mon palais, et que mes membres, qui percevaient parfaitement le contact des couvertures qui m'enveloppaient, enlacés par d'invincibles liens, se refusaient à exécuter le moindre mouvement.

" Le lendemain, on m'envelopa mon corps, et durant trois jours entiers je restai exposé pendant que les amis de ma famille venaient faire leur visite de condoléance. J'entendais et je comprenais tout ce qui se passait au-

teur de moi, et, de minute en minute, j'espérais vainement que le charme fatal qui pesait sur moi allait être brisé.

" Le matin du quatrième jour, je fus remis aux maies des ensevelisseurs, qui me traitèrent avec la plus grande brutalité; et lorsque l'un d'eux, pour me faire entrer dans une bière trop étroite, poussa de son genou ma poitrine, j'éprouvai une si cruelle torture que j'eus l'espoir un instant que la possibilité d'exprimer ma souffrance m'allait être rendue.

" La bière fut recouverte, et j'entendis bientôt le grincement des cloches qui s'enfonçaient lentement dans le bois. Il me serait impossible de trouver les termes pour exprimer ce que mon âme contenait alors de terreur et de désespoir. Chaque coup vibrât douloureusement dans ma tête, comme un glan funèbre m'annonçant le destin qui m'était réservé.

" Encore, si j'avais pu crier, si même sans espoir d'être entendu, j'avais pu pousser quelques gémissements! mais non; tandis que ma poitrine et mes épaules étaient pressées dans un étroit espace, tandis que je sentais ma tête et mes membres meurtris et déchirés par le dur contact et par les aspirations de la bière, il me fallait rester immobile et sans voix. Je n'aurais jamais cru

que, sans se briser, un cœur pût être labouré par d'aussi épouvantables angoisses.

" Bientôt on me souleva, on me déposa sur le char funèbre qui se mit en marche et on arriva au cimetière. En ce moment, je voulus tenter un dernier effort; mais ce fut toujours en vain. Je me sentis balancer au-dessus de la tombe qui allait m'engloutir, et tandis qu'on me descendait lentement, je distinguais le bruit que faisait le cercueil en frottant les quatre murailles de terre.

" Quand je fus parvenu au fond de la fosse, j'entendis la voix grave et solennelle d'un ami: il m'adressait un tendre adieu qui parvint jusqu'à moi, comme un dernier écho des bruits de la terre, et bientôt un fracas épouvantable qui s'éteignit peu à peu comme les roulements lointains du tonnerre m'annonça que ma tombe venait d'être comblée.

Tout était donc fini! J'étais donc pour toujours séparé des vivants! Comment ne suis-je point mort en cet instant terrible!

" Je ne sais combien de temps je restai ainsi. J'avais espéré que mes angoisses ne seraient pas de longue durée et qu'une prompte asphyxie étendrait et mes sensations et mon existence. Je m'étais encore trompé: Je ne pouvais faire aucun mouvement, mon cœur ne battait pas, ma poitrine

n'était soulevée par aucune aspiration, et pourtant je souffrais: je vivais, car mon intelligence et ma mémoire n'avaient rien perdu de leur énergie.

" Cependant, mes tristes pensées furent interrompues par un bruit lointain qui, d'abord, me plongea dans une anxiété dont je ne pouvais me rendre compte. Le bruit se rapprocha insensiblement et je senti mon cercueil arraché des entrailles de la terre. On l'ouvrit, et je perçus l'impression d'un froid pénétrant, impression qui me parut pourtant délicieuse, illuminée, qu'elle était par un rayon d'espérance.

" On me transporta longtemps, puis on me laissa lourdement tomber sur un marbre humide et glacé. Alors j'entendis autour de moi une multitude de voix. Des mains me palpèrent en tous sens, et un de mes yeux ayant été ouvert par hasard, je me vis au milieu d'un amphithéâtre de dissection et entouré d'un grand nombre de jeunes gens, parmi lesquels je reconnus deux de mes anciens compagnons de plaisir. Je ne saurais dire si en cet instant, la terreur l'emporta en moi sur la joie.

" Certes, ma situation était devenue moins cruelle, car il pouvait se faire que les expériences auxquelles on allait me soumettre me rendissent à la vie, ou au moins elles de-

qui se lève en ce moment au Mexique et aux Etats-Unis, où les conf. M... vaincraient et vaincus tout ensemble, pourraient bien accepter les plans d'émancipation progressive votés et proposés par le Nord. Toutes les idées d'intolérance et de haine qui naguère divisaient les peuples, semblent donc en ce moment réfugiées dans le Portugal, où s'organise la persécution contre l'Eglise, tandis que les Grecs Bulgares, moins opprimés qu'autrefois, reviennent en masse au catholicisme. A Timovo, dit l'Out Deutsche Post, 6,000 âmes se sont converties, et les prêtres grecs ont dû fermer les églises, devenues désertes.

A. PILLET.

Le Morning Herald publie, sur l'état de la Sicile, une lettre où nous lisons : "Croyez-moi, je dis la vérité quand j'affirme que dans la Sicile et dans les provinces napolitaines le nom et le gouvernement de Victor Emmanuel sont devenus à présent très impopulaires, non seulement parmi la population, mais aussi dans les classes élevées et respectables et dans l'aristocratie. Aucun peuple n'était mieux disposé que les Siciliens à recevoir et à donner leur appui au nouveau gouverneur, lorsque Garibaldi renonça à sa dictature et confia le pays au gouvernement dit italien. Mais les employés du gouvernement ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour détruire tous les liens de fraternité et d'amitié entre eux et le peuple de toutes les classes partout où ils ont été envoyés."

"Dans toute la Sicile et surtout à Palerme, le crime et l'assassinat en plein jour, les vols dans les alentours de la ville sont à l'ordre du jour. Le 2 de ce mois un terrible atrocité eut lieu dans la prison principale de la ville ; un des plus fameux bandits y pénétra et tua un prisonnier qui était sur le point de faire des dépositions aux autorités. Il paraît que Palerme souffre l'ancien fléau des bravi."

"Je vous affirme aussi, et d'une manière bien positive, que ce que l'on appelle le brigandage n'est ni plus ni moins que la guerre civile sur une échelle beaucoup plus vaste que ce que l'on pourrait imaginer, et soutenue et encouragée par les habitants."

"Tout le district de Gargano est en rébellion ouverte ; les fermes sont barricadées, les chaumières brûlées, et tout travail des champs est suspendu. Le 5 de ce mois, 160 réactionnaires ont attaqué le 30ms régiment d'infanterie piémontaise. Le combat dura cinq heures, et il y eut des morts et des blessés d'un côté et de l'autre."

Le Franco-Canadien.

ST. JEAN, 22 AVRIL, 1862.

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.

Une feuille ministérielle disait, il y a quelques jours, que les dénominations des partis haut-canadiens n'ont plus maintenant aucune raison d'être.

Nous sommes prêts, pour notre part, à admettre cette prétention et nous croyons qu'en effet tous les anciens partis se sont à peu près effacés dans le Haut-Canada ou, du moins, se trouvent confondus, pour l'instant, dans celui qui a pour but unique la représentation d'après la population. Les

dénominations de torys, de clear-grits, etc., ne sont plus, à vrai dire, que de vaines paroles, de faibles épithètes lancées et répétées de part et d'autre dans la chaleur des discussions et chacun veut à l'encre, se faire le champion de la grande mesure qui paraît avoir abrogé les autres. Les torys, les clear-grits, les whigs, l'ouest. Chez eux, la distinction même de ministériels et d'oppositionnistes ne s'appuie plus que sur des considérations purement personnelles. Dans le fond, les opinions, les tendances, les théories sont à peu près les mêmes ; c'est en laissant dans l'ombre leurs anciennes causes de division, pour ne s'appuyer que sur l'unique question de la représentation que la grande majorité, pour ne pas dire la presque totalité, des représentants du Haut-Canada ont obtenu leurs mandats et s'ils n'occupent pas tous, aujourd'hui, le même côté de la chambre, c'est que les vieilles animosités ne sont pas encore parfaitement éteintes et que les défiances personnelles existent encore entre eux. Tous tendent évidemment au même but ; tous préconisent la même mesure, arborent le même drapeau et se font les zélés partisans du même système, tous savent oublier jusqu'à leurs défiances et leurs rancunes réciproques pour voter unanimement dans un même sens lorsqu'il s'agit de la représentation ; tous, en un mot, ne forment qu'un seul groupe ou, en d'autres termes, qu'un seul parti sur cette question fondamentale de notre politique actuelle.

La même unanimité est elle en existence chez les députés Bas-Canadiens ? Malheureusement non. Tous, à la vérité, se disent opposés à la réforme représentative telle que demandée aujourd'hui. Mais, dans le camp ministériel, les actes sont toujours en contradiction directe avec les paroles ; la même inconséquence, nous aimons à le rappeler, ne se fait pas remarquer dans l'opposition.

Le ministère fait, de cette mesure, une question libre et partage le pouvoir avec ses défenseurs outrés ; les députés ministériels Bas-Canadiens, avec la plupart des indépendants, votent en masse, pour obéir à un caprice de leur chef, en faveur de la représentation basée sur la population, c'est-à-dire en sens inverse de leurs convictions et en contradiction des promesses qui les ont fait élire. L'opposition Bas-Canadienne, au contraire, pose l'égalité représentative en tête de son programme ; elle en fait une mesure essentielle à son triomphe comme parti et, loin de s'autoriser de l'exemple de ses adversaires, elle laisse passer une occasion de renverser l'administration par une majorité de neuf voix, parce que, pour la saisir, il lui faut voter, avec l'opposition Haut-Canadienne, contre le Bas-Canada.

D'un autre côté, le grand parti Haut-Canadien, tout unanime qu'il soit quant au principe même, n'en offre pas moins différentes nuances d'opinions sur sa mise en pratique qu'il est important de distinguer. Il s'y trouve des hommes modérés, prêts à respecter les droits du Bas-Canada ; mais il s'y trouve aussi des esprits fanatiques et injustes qui ne rêvent que notre abaissement et qui s'attachent à la mesure dont il s'agit comme le moyen d'y arriver.

La discussion sur l'adresse a fait ressortir ces différentes nuances d'une manière frappante ; le public a pu se convaincre que les modérés du Haut-Canada ne sont pas dans le camp ministériel, et que les amis de la constitution, dans le Haut-Canada, sont dans l'opposition. Peussent messieurs les indépendants finir par faire cette découverte.

Encore la propos des Auberges.

Nous n'avons rien dit de l'examen de la proposition de l'abbé et de la portée de réflexion et de principes que nous avons pu tirer d'une lecture attentive, à propos de ces auberges et de dangers que présentent des auberges et des auberges, surtout quand des maisons sont trop multipliées et que la soif de les tenir est coulé sans discernement à tous ceux qui ont de l'argent pour payer leur licence, quelles que soient d'ailleurs les garanties offertes pour la décence et la moralité publique par ceux qui font application pour obtenir une licence. Nous avons raison de nous croire bien appuyés dans nos observations, lorsque nous avions pour guide et pour modèle le Caré de notre paroisse, qui si souvent a fait entendre sa voix de pasteur à ce sujet, et qui à même, cette année, comme l'année dernière, employé les colonnes de ce journal pour faire arriver ses avis salutaires aux oreilles de tout le monde, même de ceux qui se croient assez sages pour n'avoir besoin de personnes pour les aider à juger de questions intimement liées avec la conscience, et l'ordre social. L'on sait qu'il s'est trouvé des gens qui, à raison de l'autorité dont ils étaient dans le moment revêtus, ont été grandement offensés qu'on ait pu prendre la liberté de leur dire la vérité, et de leur donner une leçon de sagesse dont ils croyaient bien pouvoir se passer. Les autorités municipales paraissent à ces gens là un tribunal indépendant, assez clair pour tout décider par lui-même, et n'ayant à rendre à Dieu ni à la société aucun compte de ses faits et gestes, pas même dans l'importante affaire de l'octroi des licences d'auberges. Nous nous croyions bien en droit de regarder ces gens avec peine et pitié ; et nous sommes bien persuadés que tous les citoyens sensés les regardaient de même. S'il y a eu, chez quelques individus à principes honnêtes, doute ou hésitation relativement à ce qui a été dit ou écrit sur les auberges et sur la responsabilité qui retombe sur le conseil municipal qui les autorise, nous espérons que, pour dissiper tout doute et toute hésitation, il nous suffira de reproduire le petit article qui suit, emprunté au dernier numéro de la Minerve, journal public à Montréal et connu de tout le monde.

"On a entendu, samedi dernier, les sages et judicieuses paroles du juge siégeant à la cour criminelle, à propos du meurtre commis par Miles. Le savant juge a dit que la ville pouvait d'autant plus se refuser à payer les dépenses des matelots détenus comme témoins dans cette cause, que nos membres du Conseil étaient les véritables auteurs du meurtre en question, en accordant des licences à des individus qui gorgaient les matelots de liqueur et les poussaient à la débauche. En présence de cet avertissement solennel, nos autorités continueront-elles à licencier de misérables taverniers qui ne font que provoquer la querelle et le meurtre ?" — Com.

Desastres par la Crue des Eaux.

La débacle et la fonte des neiges à cause, dans cette partie du pays, des ravages inouis. La ville de St. Hyacinthe a été particulièrement visitée. Voici ce que nous en dit un Extra du Journal de St. Hyacinthe publié vendredi dernier :

Jamais de mémoire d'homme, dans cette partie du pays, l'eau de la rivière Yamaska ne s'est élevée aussi haut. Depuis huit jours

la fonte des neiges combinée avec la débacle des glaces arrivées inopinément, avait grossi considérablement les eaux de la rivière, mais on était sûr de s'arrêter à l'épave de l'abbaye, que l'on déposait aujourd'hui. Le matin presque toute la partie inférieure de la Cité, comprenant les rues des Sts. Jacques, St. Joseph, St. Louis, St. Martin, St. Simon, St. Pierre, St. Marie, St. Genevieve, St. Pascal, jusqu'à la rue St. Louis et en quelques endroits, jusqu'à la rue Bord-de-L'eau, était à demi submergée ; dans l'après-midi, le sinistre prit des proportions réellement alarmantes, et dès cinq heures P. M. plus de cinquante maisons étaient complètement envahies par le terrible élément — le sautoyage, néanmoins pût s'opérer sans danger et sans accidents, malgré la rapidité avec laquelle l'eau montait toujours.

Cependant, on avait toute raison d'espérer que la calamité s'arrêterait là, lorsque, vers six heures du soir, un craquement épouvantable se fit entendre. L'épave et l'empellement de la digue en avant des magnifiques moulins à farine de l'Hon. L. A. Dessaulles, déjà ployés et terriblement ébranlés par le choc d'un immense bloc de glace, cédèrent tout-à-coup et les flots se précipitèrent avec fracas par cette étroite ouverture, tombèrent dans la fondre sur le moulin de M. Marchessault, qu'ils enlevèrent comme une plume, ainsi que celui de MM. St. Jacques et Boivin, qui leur servait à couper du tabac.

En moins de deux secondes, les débris flottants vinrent en contact avec le pont Biron qui se brisa et dont la moitié disparut dans l'horrible tourmente des eaux.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que le torrent destructeur charroyant les épaves et les glaces vint frapper le pont de M. L'Heureux, qu'il s'effondra et ne fut bientôt plus qu'un amas de pièces de bois entraînés par le courant. Le pont de Société résista encore, mais est tellement endommagé et submergé par l'eau, qu'il est impossible de passer dessus.

Le bas de la Cité est complètement envahi par l'eau et les débris de glaces jusqu'à la rue Piété. Toute la place qu'occupe le marché à foire ne présente qu'un immense lac toujours grandissant et refluant vers la partie supérieure de la Cité. Plus de cent familles ont déserté leurs domiciles, tant bien que mal, emportant la plus grande partie de leurs meubles.

La rivière charrie d'énormes quantités de bois, ce qui fait craindre que les ponts sur la rivière Noire et ceux de St. Pie n'aient aussi été emportés.

Presque tous les ponts sur les cours d'eau qui viennent se jeter dans l'Yamaska sont emportés.

Vendredi matin.

Durant toute la nuit l'inondation a continué ses ravages — la digue s'est rompue en deux endroits — près de l'empellement et près de la rive sud de l'Yamaska — et le flot grondant grossi par la destruction des obstacles qui s'opposaient à son libre cours, déborda du lit de la rivière.

Quatre maisons ont été emportées, la fondrie appartenant ci-devant à M. P. Soly n'est plus qu'un monceau de décombres, le moulin de M. Fitchett a été complètement rasé.

Les dommages sont incalculables, plus de cent familles se trouvent sans abri et sans pain.

Dès ce matin, les autorités municipales avec une promptitude louable ont pris l'initiative des secours. Les pauvres inondés pourront compter sur elles. En deux endroits différents, près de Belœil, des ruisseaux coupant le chemin de fer, ont emporté les culverts et une partie des remblais interrompant pour plusieurs jours toute communication régulière. Hier soir, pour rendre les passagers et les malles partis de Montréal à 31 h. à destination, la direction de cette section a été forcée d'envoyer un train spécial à Belœil qui les prit à son bord et les transporta ici à une heure avancée de la nuit.

Au moment où nous mettons sous presse, (11 heures) l'eau décroît insensiblement.

A Montréal, l'Ordre d'hier nous apprend que, durant la journée de samedi, on a craint de voir se renouveler la terrible inondation qui a visité cette ville l'an dernier. Heureusement, après avoir duré pendant toute la matinée, l'eau a enfin repus son cours dans l'après-midi en même jour.

A Lacadie, les moulins à eau de MM. Mailloux et L. Roy ont été complètement emportés par le torrent ; celui de M. Jos. Roy est tellement endommagé qu'il va falloir le reconstruire presque à neuf ; la digue du moulin à farine, du même endroit, est pareillement démolie. La campagne environnante n'est plus qu'une vaste mer.

Trois ponts ont été enlevés sur la rivière Bedford ; à Stanbridge, le moulin à farine de M. Desrivières est en ruines, les écuries qui en dépendent et la maison de meunier ont été entraînées par les eaux. Le pont du chemin de fer qui traverse la baie Missisquoi, à Alburg, est rompu en plusieurs endroits et le passage des convois y est interrompu pour quelque temps ;

Le Richelieu est actuellement à cinq pieds au dessus de son niveau ordinaire et ses eaux montent toujours ; le vent de Sud qu'il fait au moment où nous écrivons va probablement le faire atteindre à une hauteur jusqu'à présent inconnue. L'eau est à deux pieds du pont Jones ; le pont tournant qui réunit le pont du chemin de fer de Farnham à la terre ferme est presque submergé. La jetée du canal Chambly n'est plus qu'à quelques pouces au dessus du niveau de la rivière et sera bientôt débordée si la crue continue.

L'écluse construite l'ac dernier vis-à-vis le ruisseau Woods, pour laisser échapper le trop plein du canal suffirait à peine, pendant les premiers jours de la débacle, à l'eau qui se précipitait des terres voisines par tous les cours d'eau devenus de véritables torrents ; cette écluse aurait même été sérieusement endommagée par les glaces qui s'y accumulaient par monceaux, si M. Chs. Langelier, assisté des employés de son moulin, n'était venu prêter secours au gardien en travaillant, pendant toute la nuit de vendredi dernier, à la dégager. Le chemin entre St. Jean et Chambly est, à plusieurs endroits, traversé de larges et profondes crevasses, les ponts de la route ont, pour la plupart, été entraînés par les eaux, et le conducteur de la malle s'est rendu, pendant deux jours, de Chambly jusqu'ici, en passant sur l'étroite jetée du canal et en traversant sur le pont construit temporairement, par M. Langelier, vis-à-vis son moulin. Le bord de la route, le long du canal est effondré en plusieurs endroits et le chemin s'en trouve considérablement rétréci.

Tout cela nous porte à insister sur la demande faite déjà plusieurs fois sans succès auprès du gouvernement, pour l'amener à faire border la rive du canal d'un revêtement en pierre, afin de prévenir les éboulements qui s'y font chaque printemps, et à permettre à M. Langelier de construire un pont tournant vis-à-vis son moulin, pour l'utilité du public. Notre ville est située de manière à ne pas être exposée aux inondations et la crue des eaux n'a eu aucun résultat bien grave, quoi qu'elles débordent complètement les quais et s'étendent jusqu'à près de cinquante pieds au delà de leur limite ordinaire.

A Iberville, un hangar rempli d'avoine, appartenant à M. Pierce, de cette ville est tout envahi ; plus de mille minots sont endommagés. La fondrie des MM. Vincelle, d'Iberville, ainsi que la tannerie à vapeur de M. Coote et la brasserie nouvelle de M.

vient me donner promptement la mort.

"On résolut d'abord de me galvaniser. L'appareil fut préparé, et, à la première décharge du fluide, mille éclairs jaillirent devant mes yeux, et une commotion terrible ébranla tout mon être. La seconde décharge fut plus énergique encore ; je sentis tous mes nerfs vibrer comme les cordes d'une harpe, et mon corps se dressa sur son séant, les muscles contractés, les yeux ouverts et fixés."

"J'aperçus, en face de moi, mes deux amis, dont les traits exprimaient l'émotion et la douleur, et ils demandèrent avec instance que l'on mît fin à ces hideuses expériences. On m'étendit alors sur la table de marbre ; le professeur s'approcha de moi, le couteau à la main, et me pratiqua une légère incision sur les téguments de la poitrine."

"Au même instant une révolution épouvantable s'opéra dans tout mon corps ; je poussai un cri terrible ; en même temps les assistants laissaient échapper des exclamations d'horreur. Les liens de la mort étaient brisés ; j'étais rendu à la vie."

UNE NUIT D'ETE

ST. PETERSBOURG

Il était à peu près neuf heures du soir ; le soleil se couchait par un temps superbe, le faible vent qui nous poussait expira dans la voile que nous vimes balancer. Bientôt le pavillon qui annonce du haut du palais impérial la présence du souverain, tomba immobile le long du mât qui le supporte, proclama le silence des airs. Nos matelots prirent la rame ; nous leur ordonnâmes de nous conduire lentement.

Rien n'est plus rare ; mais rien n'est plus enchanteur, qu'une belle nuit d'été à Saint-Petersbourg ; soit que la longueur de l'hiver, et la rareté de ces nuits leur donnent, en les rendant plus désirables, un charme particulier, soit que réellement, comme je le crois, elles soient plus douces et plus calmes que dans les plus beaux climats.

Le soleil, qui, dans les zones tempérées, se précipite, à l'occident et ne laisse après lui qu'un crépuscule fugitif, rase ici lentement une terre dont il semble se détacher à regret. Son disque, environné de vapeurs rougeâtres, roule comme un char enflammé sur les sombres forêts qui environnent l'horizon, et ses rayons, réfléchis par le vitrage des palais, donnent au spectateur l'idée d'une vaste incendie.

Les grands fleuves ont ordinairement un lit profond et des bords escarpés qui lui donnent un aspect sauvage. La Néva coule à pleins bords au sein d'une cité magnifique ; ses eaux limpides touchent le gazon des fleurs qu'elle embrasse, et dans toute l'étendue de la ville elle est contenue par deux quais de granit, allignés à perte de vue, espèce de magnificence répétée dans les trois grands canaux qui parcourent la capitale, et dont il n'est pas possible de trouver ailleurs le modèle ni l'imitation.

Mille Chaloupes se croisent et sillonnent l'eau en tous sens ; on voit de loin les vaisseaux étrangers qui plient leurs voiles et jettent l'ancre. Ils apportent sous le pôle les fruits des zones brûlantes et toutes les productions de l'univers. Les brillants oiseaux d'Amérique vaguent sur la Néva avec des bosquets d'orangers ; ils retrouvent en arrivant la noix du cocotier, l'ananas, le citron, et tous les fruits de leur terre natale. Bientôt le Russe opulent s'empara des richesses qu'on lui présente, et jeta l'or, sans compter, à l'avidité marchand.

Nous rencontrâmes de temps en temps d'élégantes chaloupes dont on avait retiré les rames, et qui se laissaient aller doucement au paisible courant de ces belles eaux. Les rameurs chantaient un air national, tandis que leurs maîtres jouissaient en silence de la beauté du spectacle et du calme de la nuit.

Près de nous, une longue barque emportait rapidement une noce de riches négociants. Un baldaquin cramoisi, garni de franges d'or, couvrait le jeune couple et les parents. Une musique russe, resserrée entre deux files de rameurs, envoyait au loin le son de ces bruyants cornes. Cette musique n'appartient qu'à la Russie, et c'est peut-être la seule chose particulière à un peuple, qui ne soit pas ancienne. Une foule d'hommes vivants ont connu l'inventeur, dont le nom réveille constamment dans sa patrie l'idée de l'antique hospitalité, du luxe élégant et des nobles plaisirs. Singulière modestie ! emblème éclatant, fait pour occuper l'esprit bien plus que l'oreille. Qu'importe à l'œuvre que les instruments sachent ce qu'il font ? vingt ou trente automates agissant ensemble produisent une pensée étrangère à chacun d'eux ; le mécanisme aveugle est dans l'individu ; le calcul ingénieux, l'imposante harmonie sont dans le tout.

Sur le bord de la Néva, à l'une des extrémités de l'immense place d'Isaac. Son visage sévère regarde le fleuve, et semble encore animer cette navigation, créée par le génie du fondateur. Tout ce que l'oreille entend, tout ce que l'œil contemple sur ce superbe théâtre n'existe que par une pensée de la tête puissante qui fit sortir d'un marais tant de monuments pompeux. Sur ces rives désolées, d'où la nature semblait avoir exilé la vie, Pierre assit sa capitale et se créa des sujets. Son bras terrible est en core étendu sur leur postérité qui se presse autour de l'auguste effigie ; on regarde, et l'on saisit si cette main de bronze protège ou menace.

A mesure que notre chaloupe s'éloignait, le chant des bateliers et le bruit confus de la ville s'éteignaient insensiblement. Le soleil était descendu sous l'horizon ; des nuages brillants répandaient une clarté douce, un demi-jour qu'on ne saurait peindre, et que je n'ai jamais vu ailleurs. La lumière et les ténèbres semblent se mêler et, comme s'entendait pour former le voile transparent qui couvre alors ces campagnes.

Si le Ciel, dans sa bonté, me réservait un de ces moments si rares dans la vie où le cœur est inondé de joie par quelque bonheur extraordinaire et inattendu ; si une statue équestre de Pierre Ier s'élevait

Bourne de cette ville sont également menacées et les travaux devront nécessairement y être suspendus pour quelques temps, si le niveau de la rivière continue à s'élever.

On dit qu'à Sorel, les bateaux à vapeur qui s'y trouvaient en hivernement ont été endommagés au montant de £50,000. Le chemin du Grand-Tronc a été aussi quelque peu endommagé dans les environs de Belœil par la même cause et les trajets réguliers interrompus.

Les sinistres nouvelles venues de Laprairie sont mal fondées; ce village a été exempt, cette année, des ses désastres ordinaires.

P. S. au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le pont qui traverse le Lac Champlain à Rouses Point a été hier complètement brisé.

Les dernières nouvelles reçues de St. Hyacinthe annoncent que l'eau se retire rapidement.

Le Mexique et les Etats-Unis.

Conformément à une résolution de la Chambre, M. Lincoln a communiqué hier aux représentants un volumineux dossier embrassant toute la correspondance relative aux affaires du Mexique depuis juin dernier. En voici un bref résumé que nous empruntons au Courrier des Etats-Unis.

Dès le 3 juin, M. Seward a écrit au ministre Corwin pour l'informer que, d'après des avis qui avaient tout l'air d'être authentiques, les confédérés avaient le dessein de conquérir la basse Californie. Il lui conseillait donc non-seulement d'observer attentivement la marche des affaires, mais encore de faire en sorte que les navires armés du Sud ne trouvaient point asile dans les ports du Mexique, et que des convois d'armes destinés aux sécessionnistes ne pussent pas traverser le territoire de la république espagnole. La dépêche de M. Seward respire le plus grand intérêt pour le respect de la souveraineté du Mexique, et on y trouve la déclaration que les Etats-Unis ne désirent pas acquiescer la moindre parcelle du sol mexicain.

A la date du 9 juin, M. Corwin donnait avis à M. Seward que, depuis son arrivée à Mexico, il s'était constamment efforcé d'éclaircir les Mexicains sur les véritables motifs des discordes de la grande république. Ainsi les mettait-il à même d'apprécier le danger qui résulterait pour eux d'une issue malheureuse de la guerre civile, c'est-à-dire de l'indépendance du Sud. Suivant M. Corwin, tout en cherchant à maintenir des relations pacifiques et amicales avec les puissances européennes, le Mexique regardait les Etats-Unis comme les seuls amis sincères sur lesquels il pût compter le jour où quelque catastrophe menacerait son existence nationale.

Vers la fin de juillet, M. Corwin remarquait incidemment dans une dépêche que l'Europe désirait voir les Américains humiliés, et ne manquerait pas de prendre avantage des embarras intérieurs des Etats-Unis, pour exécuter des projets qu'elle n'aurait pas rêvés sans cette guerre civile. C'est la première allusion à l'intervention combinée de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne.

Le 2 septembre, M. Seward écrivit à son ministre à Mexico que le Président désirait grandement voir l'indépendance politique et nationale du Mexique maintenue d'une façon permanente. Après avoir parlé de l'intervention européenne, le secrétaire d'Etat ajoutait que le gouvernement ne pouvait consentir à rappeler M. Corwin, comme celui-ci en avait fait la demande.

On se souvient sans doute que l'ambassadeur américain avait négocié un traité avec le Mexique. Le Sénat de Washington rejeta ce traité parce qu'il se refusa à faire endosser aux Etats-Unis une partie de la dette mexicaine, principal et intérêt, ce qu'il aurait fallu s'entendre au préalable avec les puissances européennes.

En annonçant ce résultat au négociateur,

femme, des enfants, des frères, séparés depuis longtemps, et sans espoir de réunion, devaient tout à coup tomber dans mes bras, je voudrais, oui, je voudrais que ce fût dans une de ces belles nuits, sur les rives de la Néva, en présence de ces Russes hospitaliers. —ECHO.

MORT DE Mgr. FRANZONI, ARCHEVEQUE DE TURIN.

On écrit de Lyon le 26 mars 1862: " Monseigneur Franzoni, archevêque de Turin, vient de rendre à Dieu sa belle âme. Depuis près de douze ans, Lyon avait l'honneur de donner asile à cet illustre confesseur de la foi. C'est le 5 octobre 1850 que Monseigneur Franzoni, au sortir du fort de Fenestrelle, arriva dans notre ville. Il y fut accueilli avec un respectueux empressement, dont il fut profondément touché et dont il aimait à rappeler souvent le souvenir.

" Né à Gènes le 22 mars 1789, il passa sa jeunesse en grande partie à Rome, par suite de la révolution qui éclata à Gènes vers la fin du dernier siècle.

" A l'âge de trente ans, il fut nommé évê-

M. Seward lui a écrit le 3 avril courant: " Sous l'empire de ces circonstances, le Président ne peut vous inspirer d'autre mode de contribuer à délivrer une république notre pour des embarras qui pèsent sur elle, que celui qui paraîtra acceptable au Sénat. Cependant, je désire attirer votre plus profonde attention sur la nécessité d'empêcher, s'il est possible, qu'en ne donne aux puissances étrangères un gage qui pourrait affecter nos intérêts et notre cause d'une manière injurieuse, ou tendre à prouver que le peuple du Mexique est incapable de soutenir le libre gouvernement qu'il a établi de son propre choix. Vous ne laisserez pas un moment au gouvernement du Mexique le moindre doute, que le gouvernement des Etats-Unis n'est pas indifférent aux périls qui menacent la république mexicaine."

Cour Criminelle.

Montréal, 19 avril.

Son Honneur le juge Mondelet prononce, ce matin, les sentences suivantes contre les prisonniers trouvés coupables durant le présent terme de cette Cour:

Paul Thibault dit Leveillé,—pour vol—3 mois de prison;

John Phelan et James Maccaffrey,—vol avec effraction—Phelan 3 ans de prison à la Maison de Réforme, et Maccaffrey 4 ans au Pénitencier Provincial;

Joseph Côté,—larcin—1 mois de prison;

Olivier Potvin,—larcin—cinq ans à la Maison de Réforme;

William Chambers,—vol—4 ans de Pénitencier;

Paul Berthiaume,—vol—5 ans de

Louis Vincent,—larcin—5 ans de

Nazaire Civalier — larcin et obtention d'effets sous de faux prétextes—4 mois de prison;

Thomas Alcock,—vol avec effraction—5 ans de prison à la Maison de Réforme;

Théophile Brodeur,—larcin—3 mois de prison;

Cyrille St. Jean—assaut grave—3 ans de Pénitencier;

Moore, Sheppard le jeune, Lee et O'Brien (membre de la célèbre compagnie des jeunes voleurs)—5 ans de prison à la Maison de Réforme;

Lefroy Beauchamp,—larcin—3 mois de prison;

Catherine Cowan,—larcin—1 semaine de prison;

Théophile Lafleur—larcin—3 ans pénitencier;

J. Bte. Allard,—obtention d'effets sous de faux prétextes—1 mois de prison;

Louis Gagnon,—larcin—1 mois de;

J. Bte. Trudeau,—vol—3 ans pénitencier;

Israël Darbour,—larcin—5 ans de prison à la Maison de Réforme;

Celestin Gareau,—larcin—5 ans de pénitencier;

Peter Higgings, John Mitchell et Léandre Charut—2 ans de pénitencier;

W. H. Johnston,—larcin—5 ans de prison à la Maison de Réforme;

Moses Davis,—recel d'objets volés—3 ans de pénitencier;

Charles Couvrette,—assaut grave—do;

Casimir Renaud,—recel d'objets volés—do;

James Campbell,—vol—5 ans de;

Alphonse Emont,—faisant usage de faux argent—3 ans de;

John Mullins,—vol—5 ans de prison à la Maison de Réforme;

Joseph L'Heureux,—assaut avec intention de viol—1 an de;

Edward Sheppard, sen,—recel d'effets volés—5 ans de pénitencier;

William Davis,—vol—5 ans de.

M. Kerr obtient une suspension dans la sentence contre son client James Hathaway.

FAITS DIVERS.

—Un correspondant de la Gazette de Montréal écrit de Québec que le déficit dans notre revenu sera cette année d'un million et demi de piastres. Il annonce que les droits sur le whiskey seront augmentés, et qu'un droit de timbre sera imposé sur les billets promissaires et effets de banque. Mais on ne s'en tiendra pas à élever les droits de douane. Le gouvernement demandera \$500,000 pour continuer les bâties d'Ottawa.

—Nous apprenons que l'hon. M. Robinson a été élu à Toronto; son concurrent M. Bowes ayant déclaré le second jour, qu'il se retirait de la lutte.

—L'hon. M. Vankoughnet a pris, samedi de la semaine dernière, possession de son siège comme Chancelier du Haut-Canada.

Division Rideau.—James Skead a été élu, le 21 courant, représentant de cette Division par acclamation.

quo de Fosanno, en Piémont, mais il n'accepta cet dignité que douze ans après, et le 19 août 1821, il fut sacré évêque de Fosanno par le cardinal Galeffi.

" Le 24 février 1832, il fut nommé à l'archevêché de Turin et il reçut du roi Charles-Albert le collier de l'ordre suprême de l'Annonciade, décoration illustre et très rare. Il reçut aussi celle de grand-croix avec le grand cordon de SS. Maurice et Lazare, toutes décorations que d'ailleurs depuis quinze ans il ne portait plus."

Les obsèques de Mgr. Franzoni ont eu lieu le lendemain, 27. La religieuse population de Lyon y a assisté tout entière.

— Une lettre en date de Londonderry, nous apprend l'arrivée de Mgr. de Montréal, après un traversé de 11 jours. Sa Grandeur, ainsi que ses compagnons de voyage, étaient en excellente santé. Ils espèrent être à Rome mercredi le 9 du courant.

—Mgr. Lynch, évêque de Toronto, Mgr. Timon, de Buffalo, Mgr. de Tlou, de Québec, d'un évêque des Etats-Unis et de M. l'abbé Taschereau recteur de l'Université Laval de Québec, doivent faire la traversée sur le même vaisseau à vapeur, l'Asia. Leurs grandeurs se rendent à Rome où elles doivent assister à la canonisation des martyrs du Japon.

— " Un certain nombre de farceurs, dit le Journal de St. Hyacinthe, se sont amusés, dans la nuit de samedi dernier à Dimanche, à jouer de vilains tours par les rues de la ville. Enseignes décrochées, caisses, madiers, échelles, placés au milieu de la voie publique, portes barrées ou bloquées avec des pièces de bois, voilà, en résumé, leur travail de nuit. La plaisanterie a paru un peu forte aux autorités, et la police est sur les traces de nos garsments au petit pied: gare à eux!"

— Les mêmes farceurs ou des farceurs de la même famille ont fait leur apparition dans notre ville et se sont passés les mêmes divertissements que ceux signalés par notre confrère. La justice est cependant plus débonnaire ici qu'à St. Hyacinthe, et rien ne se fait pour découvrir les coupables.

— L'Ordre dit que la glace est complètement disparue devant Montréal, et aussi loin que la vue peut s'étendre, on ne peut apercevoir que l'imense nappe d'eau du joli St. Laurent. Nous apprenons que la rivière, plus bas que Longueuil, était bloquée de glace, dans la soirée de samedi, mais on s'attendait à la voir partir d'un moment à l'autre.

— Le Globe de Toronto dit que de petites quantités d'or ont été trouvées dans la vallée du Saskatchewan et que les habitants de la Rivière-Rouge sont sur le point de faire des recherches en envoyant quelques-uns de leurs concitoyens les plus compétents visiter le pays d'où sont venus les spécimens qu'ils ont obtenus.

— Le département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, vient d'expédier pour l'exposition de Londres: 1o. une série complète du Journal de l'Instruction Publique et du Lower Canada Journal of Education; 2o. des échantillons des livres d'école imprimés en Canada et approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique; 3o. des échantillons des sièges et pupitres en usage dans les écoles normales et dans beaucoup d'autres écoles du Bas-Canada.—Journal de l'Instruction Publique.

— Nous accusons réception de la livraison de mars et avril des Soirées Canadiennes, elles contiennent le commencement d'un histoire par M. Guérin Lajoie, intitulée Jean Rivard, le Défricheur Canadien.

L'Inquirer de Trois-Rivières nous apprend qu'un nommé Baril, se rendant dans la journée de lundi dernier, de St. Pierre à St. Grégoire, avec une voiture chargée et ayant de plus sa femme et un enfant, passa à travers la glace quand il fut vis-à-vis de Gentilly. Baril remonta aussitôt à la surface, mais sa femme et son enfant restèrent dessous. Avec l'aide de quelques personnes qui accoururent la glace fut brisée et la femme pût être retirée de l'eau. Elle tenait encore son enfant dans ses bras, mais tous deux avaient cessé de vivre.

Le même journal dit qu'un jeune homme de Saint Narcisse a été tué, le 10 du présent mois, par une pièce de bois qui est tombée sur lui, lui a cassé une jambe et lui a fracassé une jambe et lui a fracassé le crâne. La mort a été instantanée.

— M. Octave Feuillet, l'auteur du Roman d'un jeune homme pauvre et de tant d'autres œuvres charmantes, a été élu Membre de l'Académie Française, en remplacement de M. Scribe. Il a obtenu 21 voix, et son concurrent M. Camille Doucet, auteur de quelques comédies en vers, 10 voix.

— On dit que le parlement anglais doit faire un amendement à l'acte qui concerne le mariage des rois. Au terme de cet amendement, le Prince de Galles aura pleine et entière liberté de choisir une compagne parmi les beautés de la noblesse.

Quelques journaux disent que le gouvernement français a défendu aux officiers de l'armée d'occupation à Rome de porter les médailles que François II leur avait données après la prise de Gaète.

Les Herald de Montréal fait un rapport des importations en cette ville pour le mois de Mars. La valeur totale des effets importés pendant le mois de mars a été de \$1,582,173. Dans le mois correspondant de 1861, les importations s'étaient montées à \$2,133,495.

— La compagnie du chemin de fer central a de nouveau réduit ses taux de transport entre Rochester et New-York. L'impôt sur la fleur a été baissé de 70 à 75 cts par quart.

— Un correspondant du Times de Chicago dit que des maladies causées par l'usage des viandes salées et de l'eau du Mississippi font de grands ravages dans l'armée de l'Union. Ces maladies sont virulentes, agissent bien promptement sur leurs victimes et se changent au bout de quelques jours en une fièvre typhoïde qui, quand elle ne finit pas fatalement, se prolonge pendant de longs mois. Cinq mille hommes de l'armée du général Grant sont dans les hôpitaux de Cairo et de Mound City.

— Le Boston Post dit que dans la chambre des représentants du Massachusetts, le comité des chemins de fer et canaux, a rapporté un bill incorporant E. Appleton et autres comme " Compagnie de Transport de la Nouvelle-Angleterre," dans le but d'établir une ligne de chemin de fer, faisant communiquer Boston avec le lac Ontario.

— Les réparations que l'on a faites au Great-Eastern subévent et le vaisseau monarque prendra, bientôt paraît-il, la mer pour faire un voyage à New-York.

Nataquez pas le lion sur son terrain.— Dernièrement tandis qu'un régiment d'infanterie défilait dans les rues de Southampton pour s'embarquer à la destination du Canada, un Yankee pur sang s'est écrié: " Sont-ce là les gaillards qui vont nous battre? J'en pourrais seul écharper une douzaine." Un soldat sortant instantanément des rangs, tomba à coups de poings sur le Yankee, qui, quoique muni d'un bâton, fut rossé d'importance au milieu des applaudissements des spectateurs. Le soldat rejoignit militairement ses compagnons d'armes avec le plus grand calme.

— La population de la Barbade est de 152,727 habitants, dont 60,799 du sexe masculin et 81,928 de l'autre sexe. 16,504 sont des blancs; 36,128 des mulâtres; 100,005 des noirs, 25,000 personnes moururent du choléra à la Barbade, en 1854.

VENTE PAR LE SHERIF. DISTRICT D'IBERVILLE.

Charles J. S. Grant, vs Augustus F. Kuper, un lopin de terre de 235 arpents en superficie situé en la paroisse de St. Luc.— Vente à la porte de l'église St. Luc le 12 mai à 11 heures.

Gabriel Tunstall et al vs Toussaint Bourdeau alias Junier, une terre située en la paroisse de St. Bernard de Lacolle de 4 arpents sur 28, avec maison, grange, etc.— Vente à la porte de l'église St. Bernard de Lacolle le 26 mai à 11 heures.

Jean-Baptiste Goyette vs Joseph Ménard, une terre située en la paroisse de St. Alexandre, de 2 arpents de front sur 28 de profondeur, avec maison, grange, etc.— Vente à St. Alexandre le 9 juin à 11 heures.

Nazaire Villeneuve et al vs E. Gibault, un emplacement situé au village de St. Rémi, avec maison, etc.— Vente à la porte de l'église St. Rémi le 10 juin à 11 heures.

Dominique Monette vs Moïse Roy, un emplacement situé au village de St. Michel Archange, avec maison, hangar, etc.— Vente à la porte de l'église de St. Michel Archange, le 4 août à 11 heures.

William McGennis vs Pierre Sarrenant, un emplacement et un lot de terre situé dans la ville d'Iberville, avec maison et autres bâties.— Vente à la porte de l'église de St. Athanase le 11 août à 11 heures.

Louise Poulin et al vs Thimothé Lemaire, une terre située en la paroisse de St. Alexandre, de deux arpents de largeur sur 30 de profondeur, avec maison, grange, etc.— Vente à la porte de l'église de St. Alexandre le 12 août à 11 heures.

The British N. A. Bank vs Narcisse Bonneville, un emplacement situé au village de St. George de Henryville, avec maison, hangar, etc.— Vente à la porte de l'église de St. George de Henryville le 18 août à 11 heures.

Charles Tyler vs Louis Henry Poirier, deux emplacements situés dans la ville d'Iberville, avec maison et autres bâties.— Vente à la porte de l'église de St. Athanase le 19 août à 11 heures.

Louis Adam vs Alexis Fresne, une terre située en la paroisse de St. Rémi, de 1 arpent et 9 perches de largeur sur 30 arpents de profondeur, avec maison, grange, etc.— Vente à la porte de l'église de St. Rémi le 25 août à 11 heures.

François Martel vs Salyne Thuot, une terre située en la paroisse de Ste Brigide, de 3 arpents de front sur 30 arpents de profondeur, avec maison et grange.— Vente à la porte de l'église de Ste Brigide le 1 septembre à 11 heures.

Dame Mary Baby et al vs François Martin, une terre située en la paroisse de St. Patrick de Sherrington, contenant 72 arpents de terrain en superficie, avec maison, grange, etc.— Vente à la porte de l'église de St. Patrick de Sherrington le 8 septembre à 11 heures.

PRIX DU MARCHÉ

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Fleur par quart, do par quintal, do de blé d'Inde, etc.

Mlle. P. BAILLARGEON, MODISTE,

Rue Front, St. Jean, C. C.

PORTE VOISINE DE M. CORNAN.

Employée par M. Clément depuis plus de deux ans, et avantageusement connue des Dames de St. Jean et des environs, annoncée à ses amis et au public en général qu'elle est maintenant prête à prendre toute commande pour

CHAPEAUX, ROBES, Etc.,

Au plus bas prix possible. St. Jean, 22 Avril 1862.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT D'IBERVILLE.

Dans la Cour de Circuit

POUR LE DISTRICT D'IBERVILLE.

MERCREDI le DOUZIÈME jour de

MARS mil huit cent soixante et deux.

No. 65.

PRÉSENT: L'HON. M. LE JUGE POLETTE

LEWIS SIMPSON du Township de Westminster dans le Comté de Middlesex,

dans cette partie de la Province du Canada constituant ci-devant la Province du Haut-Canada, cultivateur; en sa

qualité de légataire universel de Morris Simpson son père décédé, en son vivant cultivateur du Township de Westminster susdit.

Demandeur.

vs

DAME ADELINE DUVERNAY, de

Champlain dans l'Etat de New-York,

un des Etats-Unis d'Amérique, épouse

de Jean-Baptiste Blais du même lieu,

mouleur et le dit Jean-Baptiste Blais.

Défendeurs.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de

M. Delagrave Avocat du Demandeur, en

autant qu'il appert par le retour de John

Hibbard un des Huisiers de la Cour Supé-

rieure, écrit sur le Bref de Sommation émané

en cette cause, que les Défendeurs n'ont

pas de domicile en cette partie de la Province

du Canada, ci-devant constituant la

Province du Bas-Canada, et ne peuvent être

trouvés dans ce District d'Iberville et en

autant qu'il appert qu'ils sont propriétaires

et possèdent un immeuble dans le dit District

d'Iberville que les dits Défendeurs par

un avertissement à être deux fois inséré en

langue Anglaise dans le papier nouvelle de

la dite ville de St. Jean, dans le dit District

d'Iberville, appelé The News; et deux fois

en langue Française dans le papier nouvelle

de la dite ville de St. Jean appelé Le Franco-

Canadien, soient notifiés de comparaitre

devant cette Cour, et de répondre à la

Demande du dit Demandeur sous deux mois

après la dernière insertion de tel avertisse-

ment et sur le défaut des dits Défendeurs de

comparaitre et de répondre à telle demande

durant la période susdite, il sera permis au

dit Demandeur de procéder à la preuve et

Jugement comme dans une cause par défaut.

F. H. MARCHAND.

G. C. C.

VENTE JUDICIAIRE.

LUNDI, 28 AVRIL prochain, à DIX

HEURES du matin, sera vendu à la porte

de l'Eglise de la paroisse de St. Grégoire,

District d'Iberville:

UNE TERRE appartenant aux héritiers

de feu Marie Barrière épouse de Gior-

froid Larou, située dans la septième

Concession de la dite paroisse, mesu-

rant 2 arpents de front sur 30 arpents

de profondeur, limites en front, le che-

min public, en arrière, la huitième Con-

cession de St. Brigide, d'un côté à

Edouard Robert et l'autre côté à Jean

Baptiste Bombardier; une maison et

autres bâties sus érigées.

Pour les conditions s'adresser au Sous-

géné.

F. LESAGE, N. P.

St. Grégoire, 1 Avril 1862.—qj.

VENTE

Par Autorité de Justice.

MARDI le SIX de MAI prochain, à DIX

heures de l'avant-midi, sera vendu à la porte

de l'Eglise de la paroisse de St. Alexandre,

district d'Iberville, l'immeuble ci-après dési-

gné; dépendant de la communauté de biens

qui a existé entre Théodore Brouillet dit

Bernard, de la paroisse de Chambly, et feu

Eloïse Janotte dit Lachapelle, son épouse,

SAVOIR:

UNE TERRE située au côté nord du che-

min de la Grande-Ligue, dans la dite

paroisse de St. Alexandre, de la con-

tenance de deux arpents de front sur

vingt-huit arpents de profondeur, tenant

par devant au chemin de roi, par der-

rière à Pierre Hébert, d'un côté à

François Xavier Nolin, et de l'autre

côté à Jean Bte. Dandurand, avec

ON EXECUTE... A CETTE... APPROXIMATE... TOUTES SORTES... D'IMPRESSIONS... Dr. TRESTLER, DENTISTE.

MOISE KEGLE, MAROAND-TAILLEUR, Rue Richelieu... DEUXIEME MAISON AU SUD DU PONT. Tient un grand assortiment de Hardes-Faites

Hôtel du Canada. PAR E. L. COURVILLE. NAPIERVILLE. Les voyageurs trouveront à cet hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

VILLEMAIRE & HOWE, Ferblantiers, Rue Front, PORTE VOISINE DE McPHERSON ET SINCLAIR.

AUGUSTIN DEMERS, Epicier, COIN DES RUES CHAMPLAIN ET BERNIER. Annonce que l'on trouvera toujours dans son établissement, la meilleure collection d'Épicerie pour les familles.

PHIL. VANDAL, AVOCAT, RUE ST. CHARLES, ST. JEAN. Deuxième porte de chez M. Ed. Bourgeois.

Assurance contre le Feu et sur la Vie. COMPAGNIE D'ASSURANCE Provinciale Écossaise. (Établie en 1825.)

L'ECONOMISTE FRANÇAIS Revue des faits, des lois et des doctrines Économiques, correspondances internationales d'économie politique et de bienfaisance, journal de la colonisation du globe, écho des peuples de race et de langue françaises, à l'étranger, organe politique des colonies françaises et de l'Algérie, publié à Paris, sous la direction de MR. JULES DUVAL.

Le premier numéro de cette Revue, qui apportera un intérêt tout particulier à la race Française de l'Amérique et du Canada a été publié le 25 Novembre 1861. L'Economiste Français paraît deux fois par mois, le 10 et le 25, à partir du 25 novembre 1861.

C. NOLIN MODISTE des États, des plus recommandables pour le goût et les talents, vu qu'elle a eu l'avantage de passer plusieurs années dans une des meilleures Maisons de cette Branche aux États-Unis.

ATTENTION! LA PAIX! LA PAIX! L'ENSEIGNE DE LA BOULE ROUGE Rue Front, St. Jean, C.-E.

M. HAZEN, ci-devant associé avec M. Michon, tout en remerciant le public de l'encouragement libéral qu'il en a reçu, l'avertit qu'il recevra, afin de réunir le commerce du Canada avec celui des États-Unis.

LOTION MAGIQUE. Contre le Mal de Tête, la Névralgie, le Rhumatisme, les Étourdissements, les Catarrhes, les Maux de Dents.

CERTIFICATS DE MONTREAL. Nous les Soussignés ayant employé la Lotion Magique, croyons que c'est le meilleur article qui ait jamais été vendu contre le Rhumatisme, le Mal de Tête et le Rhume de Cerveau.

NOUVELLES MARCHANDISES D'ÉTÉ J. E. CLEMENT & Cie. Annoncent à leurs nombreux praticiens qu'ils viennent de recevoir de l'Angleterre 50 Caisses de Marchandises Sèches, de Printemps des derniers goûts, parmi lesquelles se trouvent une quantité d'Indiennes et de Cotons avariés, qu'ils sacrifieront à très bas prix.

DEPARTEMENT DE MODES, Les Nouvelles Modes de Paris et de New-York. Pour satisfaire aux nombreuses demandes du public, ils ont engagé un habile Tailleur de Montréal, qui sera prêt à exécuter sous le plus court délai et avec satisfaction, toute espèce de Commandes pour Habits, Surcot Noir, Habits de Chasse, Pantalons, Vestes et Habits d'Enfants.

NOUVEL ET SEUL Etablissement Canadien! DE BROSSSES, A des prix très modérés. Guenette et Frère. NO. 78, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE JARDIN DU GOUVERNEUR, MONTREAL.

E. Lessard, Boucher, ETAL NO. 9, Marche aux Viandes. M. Lessard achète les Volailles et les Oeufs au plus haut prix du Marché.

Nouvelle Importation DU Printemps. Aux Contrevents Barres. T. D. McGUIRE. Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il en a reçu depuis le commencement de ses affaires, profite de cette occasion pour attirer l'attention de ses amis et des acheteurs en général sur son Nouveau Fond de Magasin.

Groceries, Ferronneries, Verreries, Clous, etc., etc. Vins et Liqueurs ET QUALITE SUPERIEURE Enseigne des CONTREVENTS BARRES RUE RICHELIEU St. Jean, 30 Mai 1860.

Arrivé du Prince Alfred. H. E. FORBES & CIE. Tout en remerciant le public en général de gracieux et libéral encouragement qu'il en ont reçu depuis leur entrée en affaires, sollicitent de nouveau la continuation de son patronage et son attention pour leur fonds varié et étendu de Marchandises Sèches de Goût et d'Étape, des mieux choisies.

BONNES NOUVELLES POUR LES FAMILLES MOYEN DE LAVER AVEC PROMPTITUDE ET SANS DEPENSES

MACHINE A LAVER DE R. GARAND, Avec laquelle une femme peut laver dans deux heures, ce qu'elle ne pourrait dans une journée. PATENTE DE H. A. LAWRENCE. Un enfant peut la mettre en mouvement.

HENRI MERCIER, Hotellier ET COMMERÇANTS DE GRAINS Rue McCumming, à l'ancien Bureau du "Franco-Canadien." Tient constamment en mains un assortiment complet de FLEUR, GRAINS de toute espèce, LARD, VOLAILLES, OEUFS et de tout genre de produits.

Guilbault et Dufresne, RELIEURS, COIN DES RUES St. Vincent et St. Amable, En face de la Librairie de MM. J. B. ROLLAND ET FILS. MONTREAL. M. Guilbault et Dufresne exécutent, sur commande et dans le plus court délai toute espèce de RELIURES, dans les derniers goûts et aux prix les plus modérés.

C. J. LABERGE, AVOCAT. Rue Bernier, St. Jean, 1 déc. J. DELAGRAVE, AVOCAT. Rue Nationale, St. Jean, 30 mai. H. TUGAULT, AVOCAT. Rue Nationale, St. Jean, 30 mai.

J. L. DEOARY, AVOCAT. Napierville.—Bureau au Palais de Justice à St. Cyprien. Napierville, 12 juin 1860. P. D. HEYNEMAN, AVOCAT. NAPIERVILLE. Rue L'Acadie, en face de l'Église Catholique. Napierville, 19 juin 1860.

T. B. JOBBSON, NOTAIRE. Coin des Rues Bernier et Champlain.—30 mai. F. G. MARCHAND, NOTAIRE. Rue Bernier, St. Jean, 30 mai. PH. BEAUDOUIN, NOTAIRE. Rue Napier—Iberville, 14 déc. 1860. N. B.—Il écrit les deux langues.

J. H. Aubertin, NOTAIRE. Rue Stephenson, Iberville, 30 mai. V. & C. Vincelle, NOTAIRES. Rue Napier.—Iberville, 30 mai 1860. Chs. Thomas Charbonneau, NOTAIRE. L'ACADIE. L'Acadie, 22 juin 1860. Hypolite Gervais, HUISSIER. Coin des Rues Surveur et Christie.—Iberville, 30 mai 1860.

Julien Benoit, HUISSIER ET COLLECTEUR. So charge de toutes espèces de Collections. Rue St. Charles. St. Jean, 29 janv. 1861. Dr. BISSONNET, Rue St. Charles, porte voisine de S. A. Desjardins, Notaire. St. Jean, 30 mai 1860. Drs. Thifault & DeLorimier, Rue Lacadie, vis-à-vis l'Église Catholique. NAPIERVILLE. Napierville, 21 mai 1861.

T. AMYRAUD, PROFESSEUR DE MUSIQUE. Rue Stephenson.—Iberville 6 août 1861.— POELES A CHARBON. Les Soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont en mains un assortiment complet de Poèles à Charbon Supérieures, à tout ce qui a été offert en vente au pays jus qu'à ce jour.

Le Franco-Canadien PARAIT LES MARDI ET VENDREDI DE CHAQUE SEMAINE. Les conditions de l'abonnement sont : DEUX PIASTRES ET DEMI par an payables à la fin de chaque année, ou DEUX PIASTRES payables d'avance.